

Au sommaire

5 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Urbanisme / Construction.

Conséquences de la remise en vigueur de règles d'urbanisme postérieure à une autorisation de lotir

Crédit-bail. Devoir de mise en garde : le caractère averti d'une société s'apprécie en la personne de son représentant

Vente. Absence de raccordement du bien vendu au réseau d'assainissement et obligation de délivrance conforme

8 ENTREPRISE

Sociétés par actions. Abus de biens sociaux : qualification de convention réglementée et sanctions

Liquidation judiciaire. Droits de la banque nantie en cas de saisie conservatoire pratiquée par un autre créancier

10 FAMILLE - PATRIMOINE

Mariage. N'est pas une cause de nullité du mariage une union antérieure célébrée sans réel consentement à Las Vegas

11 FISCAL

Impôts et taxes. Restriction à l'éligibilité au crédit d'impôt pour certains investissements par les PME en Corse

12 PROFESSION

État civil. Mise en œuvre de la dématérialisation des actes de l'état civil établis par le ministère des Affaires étrangères

Responsabilité notariale. VEFA, choix de la garantie intrinsèque ou extrinsèque d'achèvement et responsabilité du notaire

À LA Une

GPA à l'étranger : la Cour de cassation statue en faveur de la famille *Menesson*

A lors que le Parlement débat sur le projet de loi bioéthique, la Cour de cassation a rendu le 4 octobre 2019 sa décision concernant la transcription en France des actes de naissance des jumelles *Menesson*, nées, en 2000, d'une gestation pour autrui (GPA) conclue en Californie.

L'assemblée plénière valide la transcription litigieuse, compte tenu des circonstances particulières de l'espèce, notamment la longue durée du contentieux. > **LIRE P. 1**